



**Procès-verbal approuvé de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Central Québec, tenue le vendredi, 21 avril 2017 à 19h00, au Centre administratif, 2046 chemin St-Louis, Québec (Québec) G1T 1P4.**

Présent:	Isabel Béland	Commissaire-parent
	Stephen Burke	Président
	Heather Clibbon	Commissaire
	Debbie Cornforth	Commissaire-parent
	Sara Downs	Commissaire (vidéoconférence)
	Christian Falle	Commissaire-parent (vidéoconférence)
	Debbie Ford-Caron	Commissaire (vidéoconférence)
	Chantal Guay	Commissaire (vidéoconférence)
	Cameron Lavallee	Commissaire
	Wyna Marois	Commissaire
	Esther Paradis	Commissaire
	Stephen Pigeon	Directeur général
	Jean Robert	Vice-président
	Jo Rosenhek	Commissaire
	Aline Visser	Commissaire
Absent :	Jo-Ann Toulouse	Commissaire
Autre:	Position Vacant	Commissaire-parent, besoins spéciaux
En présence:	Gina Farnell	Directrice des services éducatifs complémentaires
	François Garon	Technicien informatique
	Pierrette Laliberté	Directrice des ressources humaines, Directrice générale adjointe
	Yves Lambert	Trésorier, SECQ
	Yves Lorange	Directeur des ressources financières et matérielles et transport scolaire
	Melanie Simard	Secrétaire de réunion
	Mark Sutherland	Directeur des services de l'enseignement
	Sandra W. Griffin	Secrétaire générale

**17-04.01 Ouverture de la séance**

Le président déclare la séance ouverte à 19h07.

**17-04.02 Adoption de l'ordre du jour**

Il est PROPOSÉ par E. Paradis, APPUYÉ par W. Marois et RÉSOLU à l'unanimité; d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**17-04.03**      **Période de questions réservée au public**

Il n'y a eu aucune question.

**17-04.04**      **Période de questions réservée aux élèves**

Aucun élève n'était présent.

**17-04.05**      **Correspondance des élèves**

Il n'y a eu aucune correspondance.

**17-04.06**      **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 22 mars 2017**

Il est PROPOSÉ par W. Marois, APPUYÉ par S. Downs et RÉSOLU à l'unanimité; d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires tenue le mercredi, 22 mars 2017 tel qu'il a été distribué.

**17-04.07**      **Affaires découlant des séances précédentes**

Il n'y a aucune affaire découlant des réunions précédentes.

**17-04.08**      **Rapport du Président**

Le président a fait parvenir un rapport aux commissaires qui fait état des items suivants:

- Éric Caire : 10 ans comme député - 26 mars 2017
- Compétitions d'art oratoire à l'école secondaire Saint-Patrick - 5 et 6 avril 2017
- Fondation des petits bonheurs d'école - 5 avril 2017
- Réunion du Conseil d'administration de l'ACSAQ - 7 avril 2017
- Festival des arts de la scène de la CSCQ - 7 avril 2017
- Cérémonie de remise de médailles du Lieutenant-gouverneur - 8 avril 2017
- Réunion de l'ordre du jour - 11 avril 2017
- Réunion du Comité exécutif de l'ACSAQ - 11 avril 2017

**17-04.09**      **Rapport du Directeur général**

Le Directeur général a fait part au conseil des points suivants:

- a) Développement sur le plan stratégique
- b) Festival des arts de la scène
- c) Analyse des inscriptions scolaires
- d) Projet d'accompagnement : CSCQ - MEES - DGRT
- e) Semaine de reconnaissance du personnel de soutien
- f) Comité de répartition des ressources
- g) Programme d'éducation financière et cours d'histoire pour la 4<sup>e</sup> secondaire

17-04.09 **Rapport du Directeur général (continué)**

- h) Comités des relations de travail
  - i) Employés cadre – directeurs, coordinateurs et gestionnaires
  - ii) Directions d'école ou de centre
  - iii) Enseignants
  - iv) Professionnels
  - v) Personnel de soutien

17-04.10 **Affaires nouvelles**

- a) Processus de gestion du budget 2017-2018 – Secteur jeunes (dépôt)

La version préliminaire du Processus de gestion du budget, secteur jeunes pour l'année scolaire 2017-2018, a été déposée aux fins de consultations.

- b) Processus de gestion du budget 2017-2018 – Éducation aux adultes et formation professionnelle (dépôt)

La version préliminaire du Processus de gestion du budget, secteur éducation aux adultes et formation professionnelle pour l'année scolaire 2017-2018, a été déposée aux fins de consultations.

- c) Plan de dotation provisoire pour 2017-2018

- i) Affectation du personnel de direction (cadres supérieurs des écoles, du centre et du centre administratif)

Il est PROPOSÉ par A. Visser, APPUYÉ par J. Rosenhek et RÉSOLU; d'accepter de façon provisoire l'affectation du personnel de direction des écoles, du centre et du centre administratif de la commission scolaire, telle qu'elle est présentée dans le résumé du plan de dotation recommandé pour l'année scolaire 2017-2018, en date du 21 avril 2017, sous réserve de l'approbation finale du budget.

La commissaire C. Guay a voté contre.

- ii) Affectation du personnel professionnel (Centre administratif, écoles / centre)

Il est PROPOSÉ par A. Visser, APPUYÉ par J. Rosenhek et RÉSOLU à l'unanimité; d'accepter de façon provisoire l'affectation du personnel professionnel des écoles, du centre et du centre administratif de la commission scolaire, telle qu'elle est présentée dans le résumé du plan de dotation recommandé pour l'année scolaire 2017-2018, en date du 21 avril 2017, sous réserve de l'approbation finale du budget.

Affaires nouvelles (continué)c) Plan de dotation provisoire pour 2017-2018 (continué)iii) Affectation du personnel de soutien (centre administratif, services de conciergerie, techniciens en documentation, techniciens de laboratoire, personnel de soutien dans les établissements scolaires, surveillants d'élèves)

Il est PROPOSÉ par A. Visser, APPUYÉ par J. Rosenhek et RÉSOLU à l'unanimité; d'accepter de façon provisoire l'affectation du personnel de soutien des écoles, du centre et du centre administratif de la commission scolaire, telle qu'elle est présentée dans le résumé du plan de dotation recommandé pour l'année scolaire 2017-2018, en date du 21 avril 2017, sous réserve de l'approbation finale du budget.

d) Nomination d'un délégué et d'un substitut au conseil d'administration de la société GRICS

ATTENDU QUE la Commission scolaire Central Québec est membre de la Société de gestion du réseau informatique des commissions scolaires (GRICS) et doit nommer un délégué officiel pour représenter la Commission scolaire et agir en son nom;

Il est PROPOSÉ par E. Paradis, APPUYÉ par D. Ford-Caron et RÉSOLU à l'unanimité, de nommer madame Pierrette Laliberté déléguée officielle de la Commission scolaire Central Québec à toutes les assemblées générales et séances ordinaires ou extraordinaires de la Société GRICS ; et

QU'advenant que la déléguée officielle ne puisse assister à une séance, que monsieur Stephen Pigeon soit désigné comme délégué substitut.

e) Revenu Québec - Autorisation

ATTENDU QUE la Commission scolaire Central Québec (CSCQ), NEQ #8831849649 doit autoriser certains employés du Service des ressources financières à travailler avec Revenu Québec au nom de la Commission scolaire;

Il est PROPOSÉ par A. Visser, APPUYÉ par C. Guay et RÉSOLU à l'unanimité; QUE Guylaine Allard, coordinatrice du service des ressources financières, 189 (trois derniers chiffres du NAS) et Katherine Langton, technicienne en administration, 138 (trois derniers chiffres du NAS) soit autorisée à :

- Consulter le dossier de la CSCQ au nom et pour le compte de la Commission scolaire, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne les renseignements que ce dernier détient au sujet de la CSCQ pour l'application ou l'exécution des **lois fiscales**, de la **Loi sur la taxe d'accise** et de la **Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires**;

e) Revenu Québec – Autorisation (continué)

- Effectuer l'inscription de la CSCQ aux fichiers de Revenu Québec;
- Signer une autorisation ou une procuration au nom et pour le compte de la Commission scolaire, y renoncer ou la révoquer, selon le cas;
- Effectuer l'inscription de la CSCQ à *clicSÉCUR – Entreprises* et à *Mon dossier* pour les entreprises;
- Consulter le dossier de la CSCQ et agir au nom et pour le compte de la Commission scolaire, conformément aux conditions d'utilisation de *Mon dossier* pour les entreprises, qui peuvent être consultées et acceptées sur le site Internet de *Revenu Québec*

f) Demande de dérogation à la Politique de recrutement, de sélection et d'embauche

ATTENDU QUE le Directeur des ressources financière, M. Yves Lorange quittera son poste à partir du 26 mai 2017;

ATTENDU QU'il est essentiel de nommer un directeur des ressources financières intérim jusqu'à que la processus de recrutement, de sélection et d'embauche soit entrepris;

ATTENDU QUE tel que stipulé à l'article 5.7 de la Politique en matière de recrutement, de sélection et d'embauche de la Commission scolaire Central Québec « Le Conseil des commissaires pourra convenir de déroger, en totalité ou en partie, aux dispositions de la Politique en matière de recrutement, de sélection et d'embauche, pour les postes de la haute direction et ceux de la direction de services ou d'établissements scolaires qui sont à temps partiel ou temporaires pour une période n'excédant pas six (6) mois et les postes de 50% et moins pendant une année scolaire»

Il est PROPOSÉ par J. Robert, APPUYÉ par C. Lavallee et RÉSOLU à l'unanimité; QUE Guylaine Allard soit nommée Directrice des ressources financières par intérim à compter du 29 mai 2017 et jusqu'à nouvel ordre, mais pour une période n'excédant pas 6 mois.

g) Demande de révision d'un arrêt d'autobus

ATTENDU QU'un parent a manifesté son désaccord avec les emplacements de montée à bord et de descente de l'autobus scolaire de son enfant, invoquant des problèmes de sécurité;

ATTENDU QUE le parent de cet enfant a porté sa requête de réintégrer le parcours d'autobus précédente au service du transport de la Commission scolaire Central Québec;

g) Demande de révision d'un arrêt d'autobus (continué)

ATTENDU QUE le service du transport de la Commission scolaire Central Québec a statué que l'arrêt d'autobus, donc le parcours d'autobus scolaire, devrait rester tel quel;

ATTENDU QUE la modification proposée de l'emplacement de l'arrêt d'autobus engendrerait aucune modification sur la distance ni le parcours de l'autobus;

ATTENDU QUE le parent de cet enfant a ensuite demandé à la protectrice de l'élève d'effectuer une évaluation indépendante de la situation;

ATTENDU QUE la protectrice de l'élève, au terme de son évaluation, a présenté ses résultats et soumis une recommandation au Conseil des commissaires;

ATTENDU QU'en vertu du Règlement sur la procédure d'examen des plaintes de la Commission scolaire Central Québec, le Conseil des commissaires a le droit d'accepter ou de refuser la recommandation de la protectrice de l'élève;

Il est PROPOSÉ par W. Marois, APPUYÉ par I. Béland et RÉSOLU à l'unanimité; que le service du transport scolaire de la Commission scolaire Central Québec informe le plaignant que les emplacements de montée à bord et de descente de l'autobus scolaire de son enfant restent les mêmes.

h) Demande d'allocation au déplacement

ATTENDU QU'en 2015-2016, les parents ont reçu une allocation au déplacement pour leurs enfants;

ATTENDU QUE la Politique de transport scolaire a été modifiée en août 2016 pour indiquer qu'un élève qui demeure à plus de 20 kilomètres de l'école la plus proche et/ou plus de 10 km d'un arrêt d'autobus existant peuvent être éligible à l'allocation d'aide au déplacement;

ATTENDU QUE les élèves habitent à plus de 20 km de l'école la plus proche et à 7 km d'un arrêt d'autobus existant;

ATTENDU QU'au début de l'année scolaire 2016-2017, les parents ont émis une demande d'allocation au déplacement pour leurs enfants et ont été informés qu'ils ne respectent pas les critères requises pour être admissibles;

ATTENDU QUE les parents ne sont pas en accord avec cette décision car ils répondent à l'une des deux critères;

ATTENDU QUE les parents de ces enfants ont porté leur requête de recevoir l'allocation au déplacement au Comité consultatif de transport de la Commission scolaire Central Québec;

**Affaires nouvelles (continué)**h) Demande d'allocation au déplacement (continué)

ATTENDU QUE le Comité consultatif de transport de la Commission scolaire Central Québec a statué que la demande soit refusée car les deux critères doivent être remplies;

ATTENDU QUE les parents ont demandé à la protectrice de l'élève d'effectuer une évaluation indépendante de la situation;

ATTENDU QUE la protectrice de l'élève, au terme de son évaluation, a présenté ses résultats et soumis une recommandation au Conseil des commissaires;

ATTENDU QU'en vertu du Règlement sur la procédure d'examen des plaintes de la Commission scolaire Central Québec, le Conseil des commissaires a le droit d'accepter ou de refuser la recommandation de la protectrice de l'élève;

Il est PROPOSÉ par D. Ford-Caron, APPUYÉ par E. Paradis et RÉSOLU; QUE le service du transport scolaire de la Commission scolaire Central Québec informe le plaignant que l'allocation au déplacement soit réintégrée pour les deux élèves selon le rapport de la protectrice de l'élève.

Les commissaires E. Paradis et D. Cornforth ont voté contre.

i) Politique pour les employés de la CSCQ offrant des « services privés » aux élèves de la CSCQ (dépôt)

La version préliminaire de la Politique pour les employés de la CSCQ offrant des « services privés » aux élèves de la CSCQ a été déposée aux fins de consultations.

j) Politique régissant l'utilisation des services externes dans nos établissements (dépôt)

La version préliminaire de la Politique régissant l'utilisation des services externes dans nos établissements a été déposée aux fins de consultations.

**Rapport des comités**a) Comité exécutif

Une rencontre a eu lieu le 11 avril 2017. Aucun rapport n'a été fait.

b) Comité des parents

Il n'y a eu aucune rencontre.

**17-04.11**      **Rapport des comités (continué)**

c) Comité consultatif des services aux EHDAA

Une rencontre a eu lieu le 3 avril 2017. Aucun rapport n'a été fait.

d) Comité consultatif de transport

Il n'y a eu aucune rencontre.

e) Comité de vérification

Il n'y a eu aucune rencontre.

f) Comité d'évaluation du Directeur général

Il n'y a eu aucune rencontre.

g) Comité d'éthique et gouvernance

Il n'y a eu aucune rencontre.

h) Comité des ressources humaines

Il n'y a eu aucune rencontre.

**17-04.12**      **Association des commissions scolaires Anglophones du Québec**

a) Rapport du Conseil d'administration

Aucun rapport n'a été fait.

b) Rapports des comités

Debbie Ford-Caron a fait parvenir un rapport aux commissaires qui fait état des items suivants:

- Comité des finances; nouvelle structure tarifaire a adopté à l'Assemblée générale annuelle à l'automne
- Comité FNMI (*First Nations, Métis & Inuit*); crée pour faire un pont entre les premières nations et les commissions scolaires
- Élections scolaires
- Comité constitutionnel
- Rappel concernant la Conférence du printemps qui se tiendra le 25 mai 2017

**17-04.13**      **Prochaine séance**

La prochaine séance ordinaire du Conseil des commissaires aura lieu le mercredi, 17 mai 2017 à 19h00.

**17-04.14**      **Période de questions**

a) Public

Il n'y eu aucune question.

b) Commissaires

Il n'y eu aucune question.

**17-04.15**      **Session à huis clos**

Aucune session à huis clos n'a eu lieu.

**17.04.16**      **Ajournement**

Il est PROPOSÉ par H. Clibbon, APPUYÉ par W. Marois de lever la séance à 20h28.

---

Sandra Wright Griffin  
Secrétaire générale

Stephen Burke  
Président

Approuvé le 17 mai 2017.